

Formation Styliste Ongulaire

Maria Coiffure & Onglerie, gérée par **Maria Hayoz**
Boulevard de Pérrolles 28, 1700 Fribourg

1. Objet et contenu de la formation

La formation « Styliste Ongulaire » s'effectue sur **deux jours** (dates à convenir entre le participant et le salon).

Deux formules sont proposées :

- Prix : **CHF 900** sans kit de départ
- Prix : **CHF 1 300** avec kit de départ inclus

À l'issue de la formation, un support de cours est remis ainsi qu'un diplôme ou attestation de participation. La formatrice est Maria Hayoz, styliste ongulaire depuis 2016, et le support est issu de son savoir-faire, de son expertise et de son expérience.

2. Inscription et acompte

Lors de l'inscription, un acompte de **50 % du montant total** doit être versé pour réserver la place.

Conformément à l'article 158 A CO, le versement d'un acompte vaut arrhes. En cas d'annulation dans les délais précisés, l'acompte pourra être retenu à titre d'indemnité de dédit.

L'acompte est **non remboursable** si l'annulation intervient à moins de **7 jours ouvrables** avant le début de la formation. En cas d'annulation à moins de 7 jours ouvrables, l'acompte sera conservé à titre de **dédommagement**, pour couvrir le kit (le cas échéant) et le temps bloqué pour la formation. Le solde doit être réglé **avant le début de la formation**, sauf accord contraire.

3. Utilisation du support de cours

Le support de cours remis à la formation est la propriété exclusive de Maria Hayoz /
Maria Coiffure & Onglerie.

Toute reproduction, diffusion, utilisation dans le cadre d'autres formations ou par un tiers sans autorisation expresse est strictement interdite.

4. Annulation / report par l'organisateur

Le salon se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation en cas de force majeure ou d'inscriptions insuffisantes. Dans un tel cas, les participants seront informés dans les meilleurs délais et auront la possibilité de choisir une nouvelle date ou d'obtenir le remboursement de l'acompte (hors autre droit). En cas de report à l'initiative du participant hors délai applicable, les conditions d'annulation s'appliquent.

5. Lieu et responsabilité

La formation se déroule à l'adresse sus-mentionnée.

Les participants sont responsables de leur transport, hébergement (le cas échéant) et matériel personnel. Le salon ne peut être tenu responsable des dommages indirects ou conséquences liées à la participation à la formation.

6. Loi applicable et litiges

Dernière mise à jour : [1er novembre 2025]

Le présent contrat de formation est soumis au droit suisse (y compris aux règles applicables dans le canton de Fribourg).

En cas de litige, les parties conviennent d'essayer de résoudre le différend à l'amiable. À défaut, les tribunaux du canton de Fribourg sont compétents